



MINISTRE DE LA SANTÉ ET DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DNDS)



MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

ÉVALUATION DES BESOINS MULTISECTORIELS
ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES DÉPLACÉS DANS LES RÉGIONS DE :
MOPTI, DOUENTZA ET BANDIAGARA



Juillet 2023

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Cette évaluation des besoins multisectoriels des déplacés a été réalisée grâce au soutien de Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) au Mali.



© 2023 Direction Nationale du Développement Social (DNDS)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source :DNDS, OIM [juillet, 2023], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	4
MILIEU DE DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ DES MÉNAGES.....	5
PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE DÉPLACEMENTS.....	6
ABRIS ET LIEUX D'HABITATION.....	7
EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	8
ÉDUCATION.....	9
SANTÉ.....	10
CONCLUSION.....	12

INTRODUCTION

La situation sécuritaire dans certaines zones situées au Centre du pays reste toujours une grande préoccupation pour les populations vivant dans ces localités. Les moyens de subsistance des ménages vivant dans ces zones proviennent principalement des activités agrosylvopastorales. Les tensions sécuritaires poussent la plupart à quitter leur zone d'origine et à devenir très vulnérable en milieu urbain. En avril, le rapport DTM avait recensé au total plus de 161 000 PDI à Bandiagara, Douentza et Mopti, soit 42 pour du total des PDI enregistrées au niveau national. La majorité des personnes identifiées dans les sites de déplacement et dans les villages sont des enfants mineurs et des femmes.

Les acteurs humanitaires et de développement sont mobilisés autour des différentes formes d'assistances à apporter auprès des personnes dans le besoin. Durant le mois de juin 2023, la DNDS en collaboration avec l'OIM a mis en œuvre une enquête ménage dans les régions de Mopti, Douentza et Bandiagara. Elle a touché au total 1340 ménages répartis dans 20 communes. Cette enquête vise à donner une situation détaillée sur les besoins sectoriels des ménages.

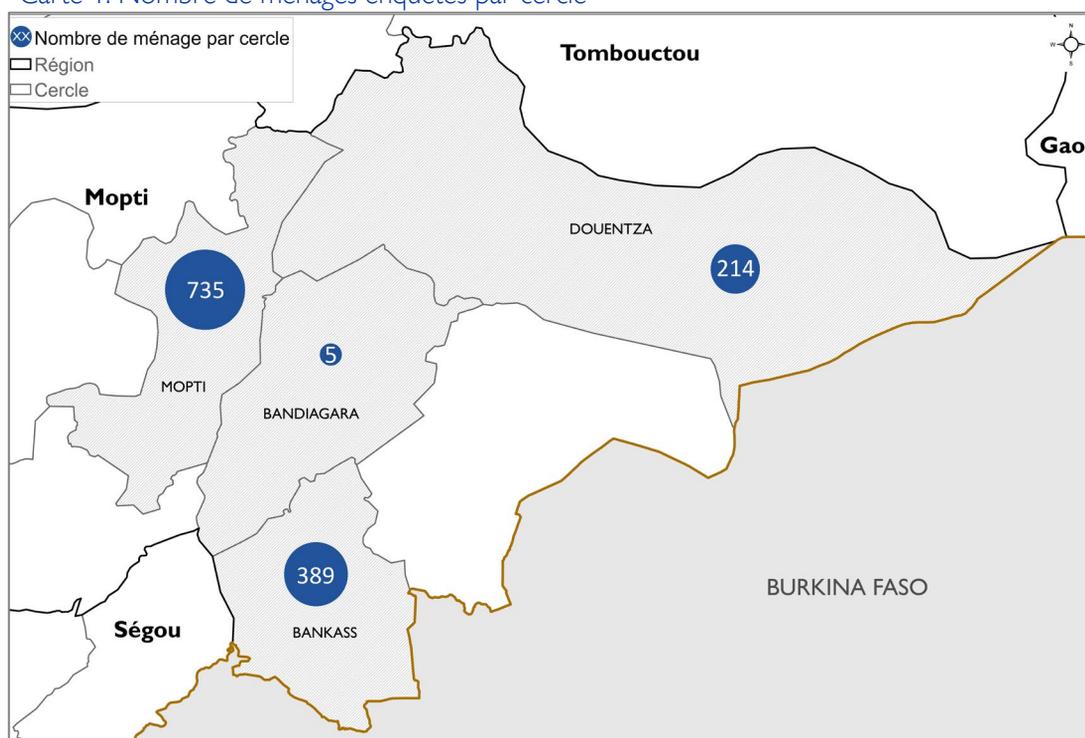
1. MÉTHODOLOGIE

L'objectif de l'évaluation multisectorielle (Multi-sector Location Assessment (MSLA), en anglais) est de recueillir des données détaillées sur les conditions de vie et les besoins des populations déplacées dans des lieux particuliers identifiés. La population cible de l'évaluation MSLA des lieux a été les ménages déplacés vivant dans des camps ou des sites similaires, ou des populations déplacées résidant dans des villages et des quartiers au sein des communautés d'accueil et/ou des zones de retour de la population préoccupante. La taille de l'échantillon est de 1 340 ménages déplacés, tirés de façon aléatoire. Le calcul de cet échantillon est basé sur un choix raisonné tenant compte de l'accès dans les différentes localités des ménages PDI.

Les résultats obtenus sont des données détaillées sur le nombre, la démographie, les besoins et la dynamique de la mobilité des populations concernées (par exemple, les déplacées internes, les migrants ou les retournés) par unité géographique. Lorsqu'elle est appliquée à un site, on peut l'appeler un profil de site.

Limites : Le contexte de l'évaluation a été marqué par des défis d'accès au terrain et la situation sécuritaire imprévisible. Seuls les sites accessibles au moment de l'enquête ont été couverts dans les différentes communes. Les résultats de ces analyses ne peuvent pas être extrapolés au niveau national.

Carte 1: Nombre de ménages enquêtés par cercle



MILIEU DE DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ DES MÉNAGES

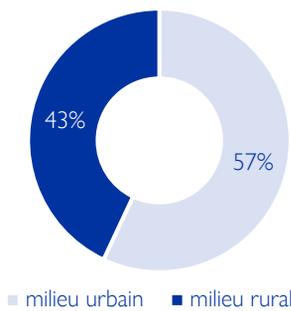
TYPLOGIE DES SITES

Les sites abritant les personnes déplacées sont en grande majorité situés en milieu urbain dans les communes de DOUENTZA, MOPTI et BANKASS. Par contre, les ménages déplacés dans les communes de DIMBAL HABBE, FATOMA, KONNA, KOUBELWEL KOUNDIA, SIO et SOCOURA, vivaient quant à eux en milieu rural.

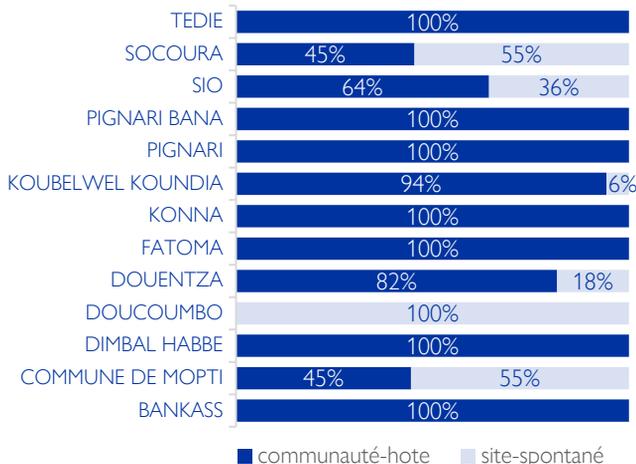
La majorité des ménages enquêtés logeait au sein de la communauté hôte (71%). Le reste (29%) était par contre installé dans des sites spontanés.

Parmi les sites spontanés, 57 pour cent étaient agglomérés, et 43 pour cent dispersés.

Graphique 1: Environnement du lieu de déplacement



Graphique 2: Type de lieu (ou site) de déplacement par commune

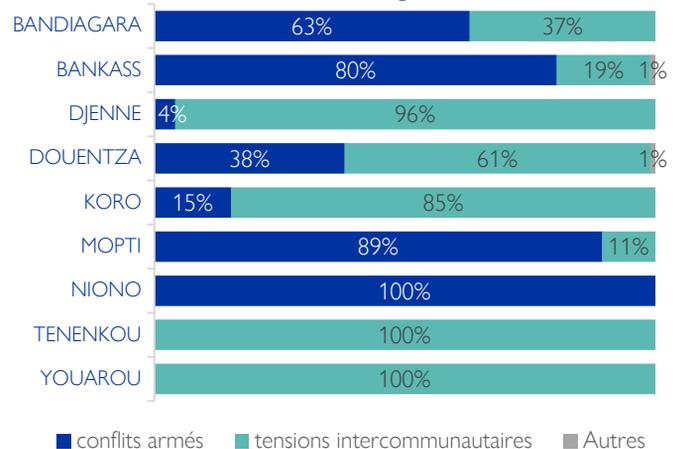


Deux tiers (65%) des ménages enquêtés dans les différentes localités étaient composés majoritairement de filles et de garçons. Les femmes et les hommes représentaient 35 pour cent de la population totale.

Dans les zones couvertes par l'enquête, deux tiers des ménages ont déclaré avoir quitté leur zone d'origine à cause des conflits armés (62%), notamment ceux originaires des communes de Niono, Mopti, Bankass et Bandiagara. Les tensions communautaires (38%) ont été également déclarées par certains ménages déplacés, dont une importante partie leurs localités d'origine étaient principalement situées dans les communes de Tenenkou, Yourou, Koro, Djenne et Douentza.

D'autres raisons liées aux effets du changement climatique et à des catastrophes naturelles ont été également des causes non négligeables de départ de certains ménages de leur lieu d'habitation habituel.

Graphique 3: Raisons de déplacement des ménages par commune d'origine



PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE DÉPLACEMENT

Près de la moitié des ménages (43%) ont quitté leurs localités d'origine depuis 2019. Ils sont installés principalement dans les communes de MOPTI, DOUCOUMBO, SOCOURA, SIO, PIGNARI BANA, PIGNARI, KONNA et FATOMA.

Les ménages ont majoritairement quitté des localités situées dans les communes de YOUVAROU, KORO, DOUENTZA, DJENNE, BANKASS et BANDIAGARA.

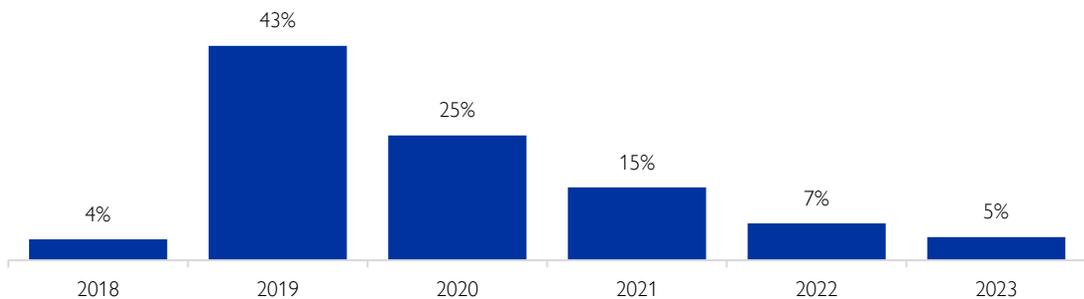
40 pour cent des ménages sont arrivés entre 2020 et 2021 dans les sites situés dans les communes de TEDIE, KOUBELWEL KOUNDIA, DOUENTZA et BANKASS.

Certains ménages sont arrivés entre l'année passée et au courant de cette année (13%). La majorité des ménages enquêtés dans le cercle de Macina, est plus concerné des déplacements récents (94% des ménages étaient arrivés sur leur lieu de déplacement entre janvier et juin 2023).

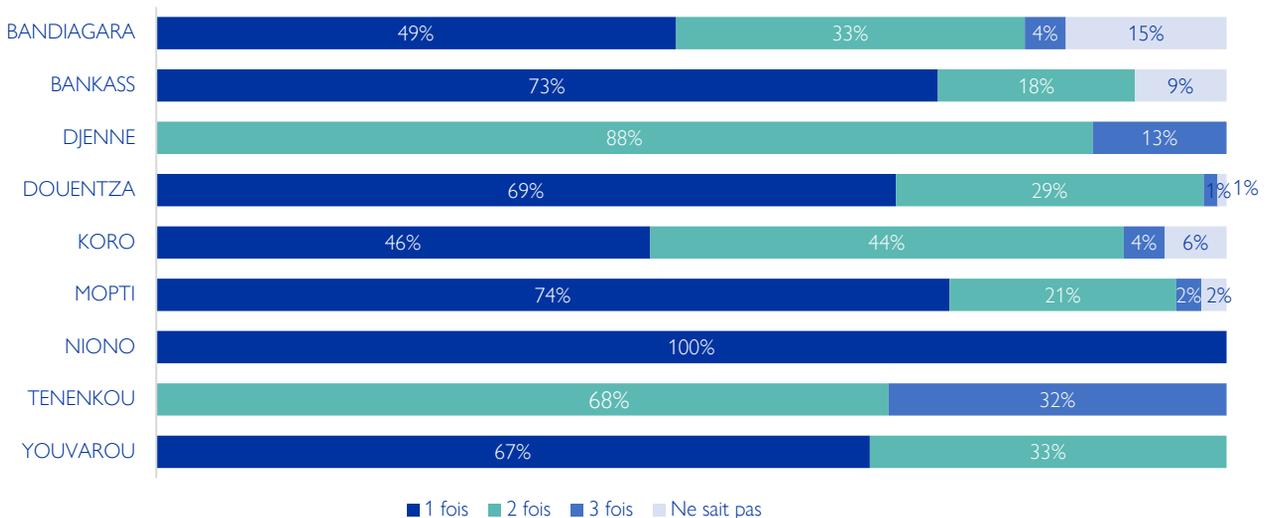
Les résultats de l'évaluation ont montré que plus de la moitié des ménages (62%) sont à leur premier déplacement. Leurs localités d'origine sont majoritairement situées dans les communes de YOUVAROU, NIONO, MOPTI, DOUENTZA et BANKASS.

Cependant, 28 pour cent des ménages affirment être à leur deuxième déplacement. Ils ont quitté les communes de TENENKOU, KORO et DJENNE.

Graphique 4 : Années de déplacement des ménages enquêtés



Graphique 5 : Fréquences de déplacement des ménages par commune d'origine



ABRIS ET LIEUX D'HABITATION

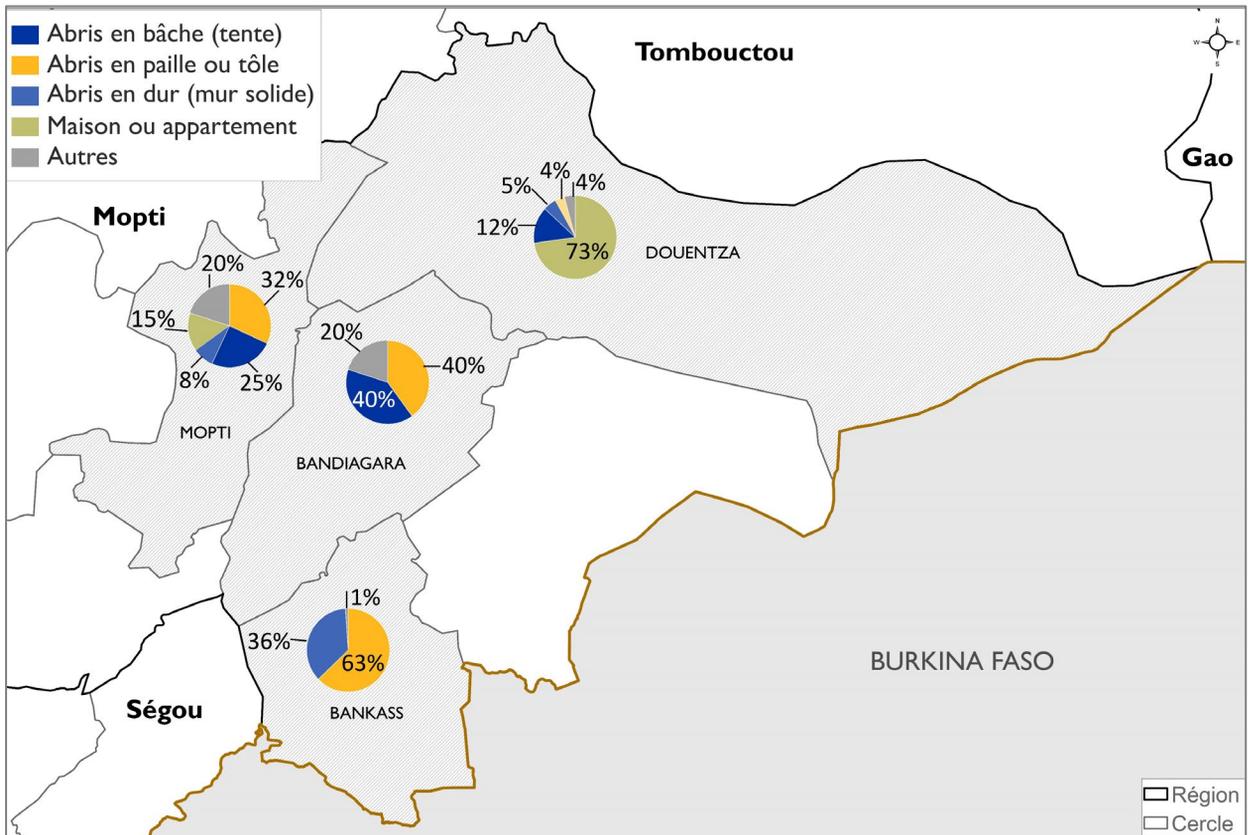
Au cours de l'évaluation, la majorité des ménages (95%) a indiqué loger au moins dans différents types d'abris avec leur famille. Ces abris étaient principalement en paille ou tôle (37%) et en bâche (16%). D'autres vivaient dans des abris en mur solide (maison ou appartement 36%), dans des bâtiments inachevés (ou en ruine 6%).

Cependant, une proportion de 5 pour cent des ménages n'avait pas d'abris au moment de l'enquête. Ces ménages sans abris qui pourraient être très vulnérables se trouvaient principalement dans les communes de Fatoma, Sio et Socoura.

Un peu plus d'un tiers des ménages enquêtés ont affirmé vivre dans des abris en bon état (34%). Cependant, la part la plus importante (66%) avait évoqué certains dommages, notamment au niveau de la toiture (24%), des murs (15%) ou du sol (14%). Des cas d'effondrements ont été également évoqués par certains ménages. Les dommages sur les abris étaient plus évoqués par des ménages déplacés dans les communes de Mopti, Dimbal Habre, Doucoumbo, Douentza, Fatoma, Tedie, Pignari, Konna, Sio et Socoura.

Près de la moitié des ménages enquêtés (49%) ont affirmé que le matériel utilisé pour leurs abris pouvait résister aux aléas climatiques (forte chaleur, vent violent, etc.) dans leur localité de déplacement. Cependant, d'autres ménages (47%) avaient indiqué le contraire par rapport à la résistance de leurs abris aux aléas climatiques.

Carte 2 : Principaux types d'abris des ménages par cercles



EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Une évaluation du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les sites de déplacement est primordiale afin de mieux améliorer les conditions de vie et la dignité des ménages déplacés dans ces zones. En effet, les résultats du MSLA montrent que dans les différentes zones évaluées, les ménages utilisaient plus l'eau du robinet (46%) comme principale source d'approvisionnement. D'autres sources d'approvisionnement telles que les forages à pompe manuelle (37%), les puits améliorés (30%), et les puits traditionnels à ciel ouvert (22%), ont été également mentionnées par les ménages déplacés.

L'analyse par communes montre que les puits à ciel ouvert étaient la source d'approvisionnement de la majorité des ménages enquêtés dans les communes de SIO, Koubelwel Koundia, Mopti et Bankass. Les forages à pompe manuelle ont quant à elle plus été utilisés dans les communes de Dimbal Habbe, Fatoma, Konna, Koubelwel Koundia et Socoura.

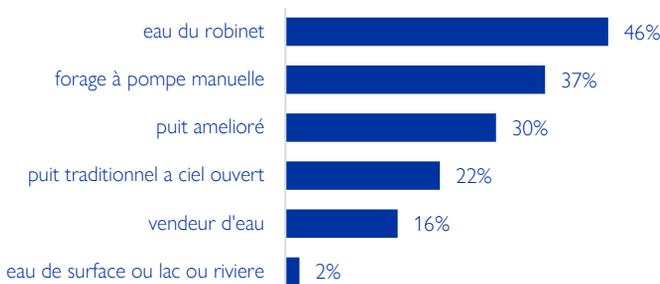
Les ménages qui utilisent les puits améliorés comme source d'eau ont été majoritairement enquêtés dans les communes de DOUMENTZA, Koubelwel Koundia, Dimbal Habbe, Bankass et Fatoma.

La quantité d'eau moyenne par jour utilisée par les ménages enquêtés pour les besoins domestiques était de 139 litres. Cette moyenne était inférieure à 100 litres dans les communes de DIMBAL HABBE (75 litres), DOUCOUMBO (87 litres), DOUMENTZA (78 litres), Koubelwel Koundia (60 litres).

Sur l'ensemble des trois régions couvertes, la majorité des ménages (77%) n'ont indiqué aucun problème particulier lié à la qualité de l'eau. Cependant, dans certaines zones, quelques ménages étaient confrontés à des problèmes de qualité de l'eau, notamment de l'eau non potable (19%), d'eau trouble ou brune (9%) avec et de goût (4%).

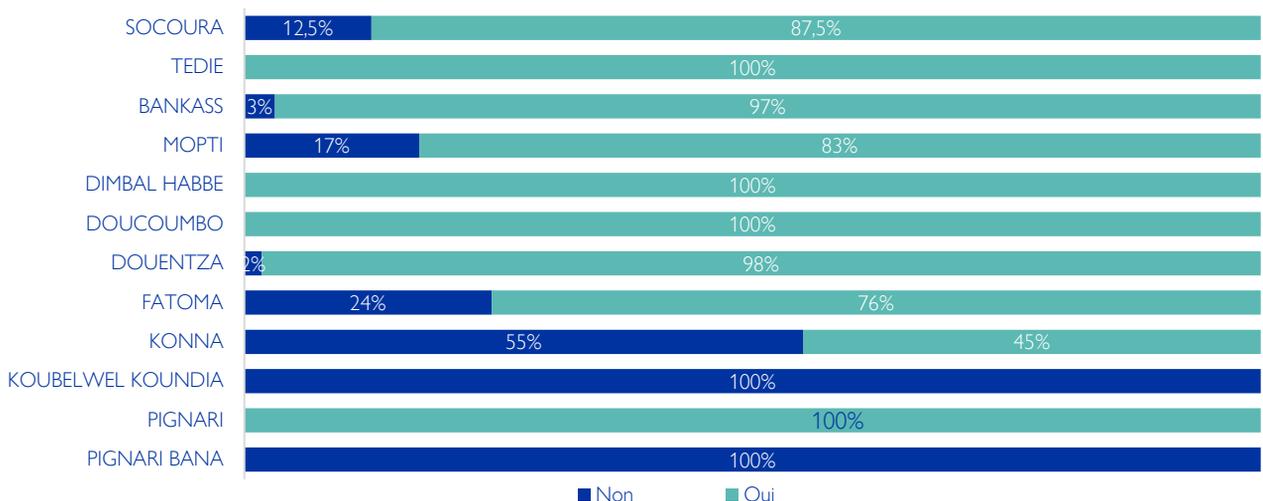
En fonction des sources d'approvisionnement en eau, le problème de non-potabilité est considérablement observés chez les ménages s'approvisionnant au niveau des puits à ciel ouvert, avec de l'eau de rivière et de l'eau de camion-citerne.

Graphique 6 : Sources principales d'approvisionnement en eau pour les ménages(choix multiples)



La majorité des ménages enquêtés (88%) avait accès à des latrines dans leurs sites de déplacement, contre 12 pour cent qui n'en avaient pas. Cette proportion de ménages sans accès à des latrines dans leur site de déplacement était installée majoritairement dans les communes de SOCOURA, SIO, KONNA et MOPTI.

Graphique 7 : Accès aux latrines selon la commune d'enquête



EDUCATION

Au cours du mois de juin, l'évaluation des ménages déplacés dans les régions de Mopti, Bandiagara et Douentza, a permis d'analyser la situation et les besoins de l'accès à l'éducation primaire des enfants déplacés.

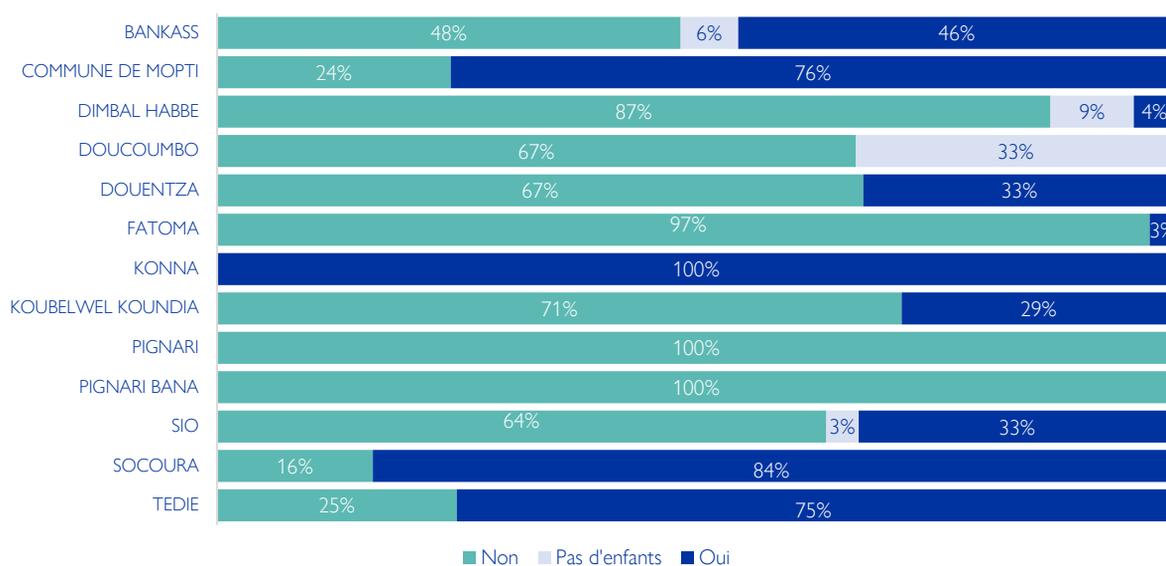
Ainsi, un peu plus de la moitié des ménages enquêtés (55%) ont affirmé que leurs enfants ont accès à une école primaire dans leurs lieux de déplacement. Ces ménages étaient principalement déplacés dans les communes de MOPTI, KONNA, SOCOURA, BANKASS et TIÈDE.

Une autre proportion de ménages (43%) a affirmé que leurs enfants ne fréquentaient pas une école primaire dans leur site de déplacement. Ces ménages ont été enquêtés dans quasiment toutes les communes, et majoritairement dans les communes de DIMBAL HABBE, DOCUMBO, DOUENTZA, FATOMA, SIO et BANKASS.

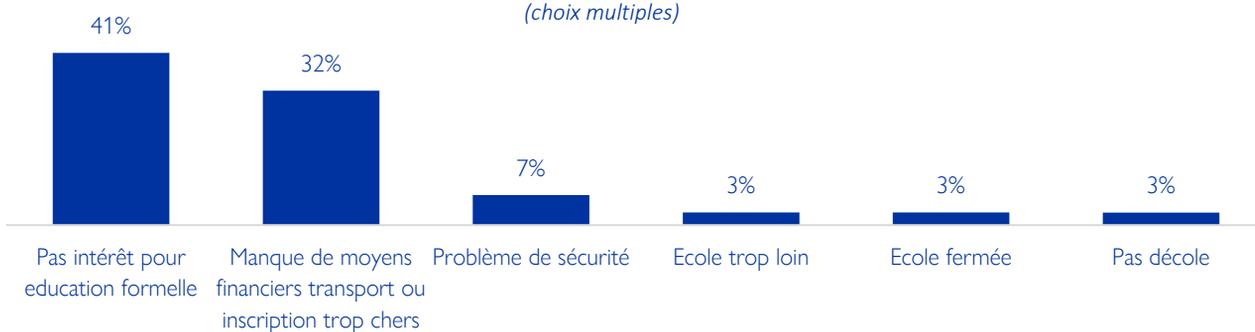
Les raisons de la non-fréquentation des écoles évoquées par les représentants des ménages enquêtés, étaient principalement liées : au manque d'intérêt pour l'éducation formelle (pour la majorité des ménages enquêtés dans les communes de SOCOURA, KOUBELWEL KOUNDIA, DOUENTZA, DIMBAL HABBE et MOPTI); le manque de moyen financiers (communes de SOCOURA, SIO, DIMBAL HABBE, BANKASS). Des problèmes liés à la sécurité ont été également évoqués par certains ménages enquêtés dans la commune de FATOMA.

Avant leur arrivée sur leur lieu de déplacement, 41 pour cent des ménages enquêtés ont affirmé que leurs enfants fréquentaient une d'école avant de quitter leurs localités d'origine.

Graphique 8 : Situation de fréquentation scolaire des enfants de ménage selon la commune



Graphique 9 : Raisons de non fréquentation des écoles par les enfants des ménages déplacés (choix multiples)



SANTÉ

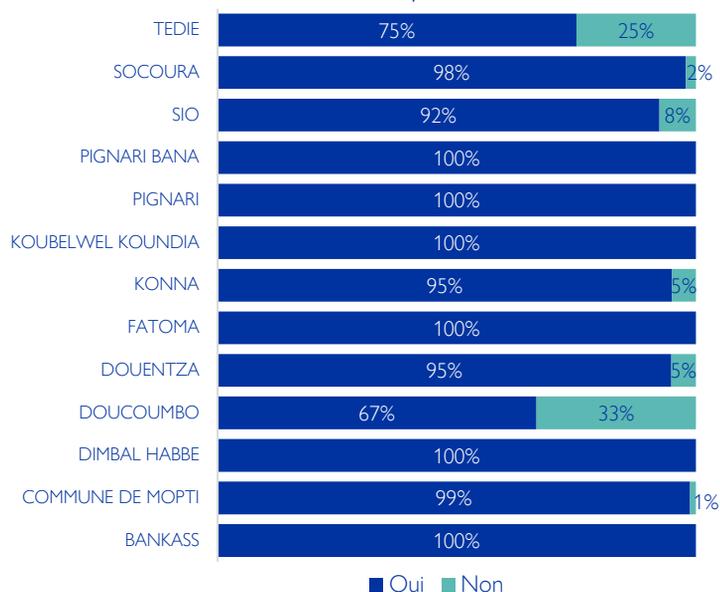
Parmi les ménages couverts par l'enquête dans les trois régions de Mopti, Bandiagara et Douentza, la majorité (98%) avait accès à des services médicaux de base en cas de besoin. Les services de santé disponibles sur les sites de déplacement auxquels les ménages pouvaient avoir accès, étaient les centres de santé (Centre de Santé de Référence (CSREF) ou Centre de Santé Communautaire (CSCOM)). D'autres ménages avaient également indiqué les possibilités d'accès à des services sanitaires dans au niveau d'hôpitaux et de cliniques privées dans certains lieux de déplacement.

Cependant, d'autres ménages (2%) avaient indiqué quelques problèmes d'accès à des services sanitaires de base dans leur zone de déplacement. Ces ménages étaient déplacés en majorité dans les communes de TIEDE, DOUCOMBO, et une faible proportion identifiée dans les communes de SOCOURA, SIO, KONNA, DOUMENTZA et MOPTI.

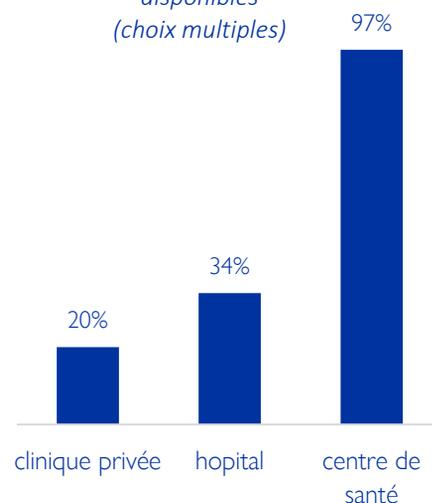
Parmi les sites couverts par l'évaluation, certaines préoccupations sanitaires ont été signalées par les ménages interviewés. Le paludisme (86%) et la fièvre ont été indiqués comme étant les maladies les plus courantes au sein des ménages. D'autres maladies telles que la toux (38%), la malnutrition (27%), le mal de tête (16%), la diarrhée (16%), ont également été mentionnées par les ménages.

En analysant les maladies qui affectent plus les ménages dans les sites de déplacement et les types de services disponibles dans ces sites, il a été noté quelques particularités. En effet, dans les sites où les ménages ont indiqué l'absence totale de services sanitaires, le paludisme (93%) et la fièvre (60%) ont été indiqués parmi les maladies les plus courantes chez les ménages.

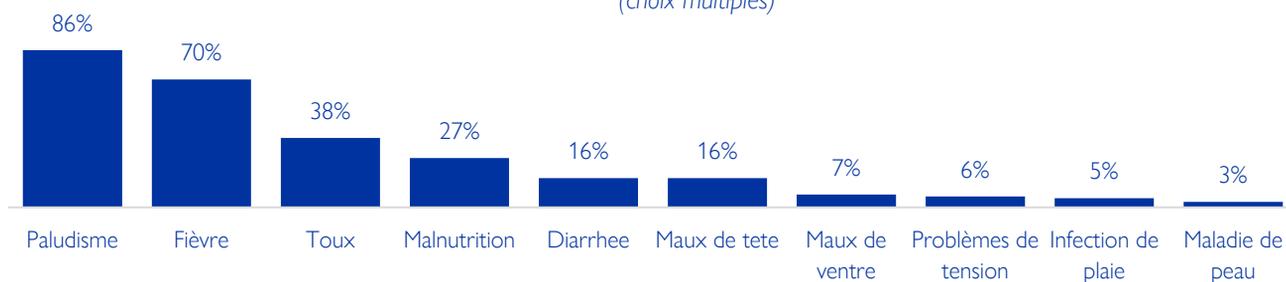
Graphique 10 : Proportion des ménages ayant accès aux services de santé par commune



Graphique 11 : Types de services de santé disponibles (choix multiples)



Graphique 12 : Proportion des maladies les plus répandues au sein des ménages (choix multiples)



CONCLUSION

Durant le mois de juin, les équipes DTM des régions de Mopti, Bandiagara et Douentza de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS), en collaboration avec l'OIM, ont conduit des enquêtes ménages dans plusieurs sites de déplacement accueillant la majorité des PDI dans ces régions. L'enquête a touché un échantillon de près de 1 340 ménages qui vivaient dans des zones accessibles au moment de l'évaluation. Cette évaluation avait pour principal objectif de mettre la lumière sur les besoins pressants des ménages vulnérables vivant dans les sites de déplacement. L'évaluation de ces besoins a touché les principaux secteurs de l'intervention humanitaire au Mali.

- Plus de la moitié des ménages (62%) enquêtés a affirmé avoir quitté leur localité d'origine à cause du conflit armé. Des tensions communautaires ont également été évoquées comme raisons de déplacement de certains ménages (38%), notamment ceux originaires des communes de Tenenkou, Youarou, Koro, Djene et Douentza.
- Les mouvements de population liés à la crise au Mali reste un phénomène très complexe à suivre. Au-delà du phénomène sécuritaire, d'autres facteurs économiques et de recherches d'assistances peuvent pousser certains ménages à se déplacer dans la masse globale des PDI dans le besoin urgent. Ainsi, le phénomène de déplacement prolongé dans certaines localités reste un énorme défi pour les partenaires humanitaires et de développement. En effet, la majorité des ménages enquêtés (68%) est arrivée dans les sites de déplacement il y a plus de trois ans, précisément entre 2019 et 2020. Ce phénomène a été plus noté dans les communes de Mopti, Docoumbo, Socoura, Sio, Konna et Fatoma.
- Malgré les efforts considérables des acteurs humanitaires pour combler les besoins en abris des ménages vulnérables, le gap reste toujours important dans certaines localités. C'est le cas notamment de quelques ménages déplacés dans les communes de Socoura, Sio, et Fatoma. Le matériel utilisé dans la conception des abris mérite une attention particulière des acteurs humanitaires qui interviennent dans ce secteur. Certains ménages avaient indiqué l'incapacité de leurs abris à pouvoir résister aux aléas climatiques dans leurs localités de déplacement (42%).
- Les résultats des analyses du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, a montré quelques défis, notamment liés à la potabilité de l'eau, principalement pour les ménages utilisant les puits à ciel ouvert dans les communes de Sio, Koumbel Koundia, Mopti et Bankass. De même, quelques préoccupations surtout liées à l'accès à des latrines dans les sites de déplacement, ont été notée principalement dans les communes de Sio, Socoura, Konna et Mopti.
- L'analyse du secteur éducatif dans certaines localités a montré que certains ménages déplacés dans les communes de Dimbal Habbe, Docoumbo, Douentza, Fatoma, Sio et Bankass, avaient affirmé que leurs enfants ne fréquentaient pas une école. Le manque d'intérêt pour l'éducation formelle et le manque de moyens financiers ont été évoqués par les ménages comme principales causes.
- L'analyse des résultats de l'évaluation du secteur sanitaire a montré moins de préoccupation par les ménages enquêtés, car la plupart ont affirmé que leur famille pouvait avoir accès au moins à un service de santé en cas de besoin. Par contre, quelques problèmes d'accès ont été rapportés par les ménages déplacés dans les communes de Socoura, Sio, Konna, Douentza et Mopti. Le paludisme reste un fléau dans les zones précaires où vivent en générale les personnes affectées par la crise.

De manière générale, l'analyse des résultats obtenus à travers cette évaluation des besoins sectorielles des ménages déplacés dans ces zones, montre que des communes telles que Sio, Socoura, Docoumbo, Bankass, Fatoma, Konna et Mopti, méritent une attention particulière de tous les acteurs humanitaires, quel que soit leur domaine d'intervention.

EVALUATION DES BESOINS MULTISECTORIELS À MOPTI, BANDIAGARA ET DOUENTZA

JUILLET 2023



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

<https://dnads.ml/>

<https://dtm.iom.int/mali>

*Activités de collecte et d'analyse de données financées
avec le soutien de :*



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE